

L'ECHO des Tribunaux

Journal Hebdomadaire

DE JURISPRUDENCE ET DE NOUVELLES JUDICIAIRES.

(FRANÇAIS ET ANGLAIS)

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ
PAR
La Cie de Publication "L'Echo des Tribunaux"

BUREAU :
No 97, RUE ST-JACQUES.

ABONNEMENT
Un an - - - - - \$4.00
Six mois - - - - - 2.25
Trois mois - - - - - 1.25

Vol I.

MONTREAL, SAMEDI, 17 SEPTEMBRE 1898.

No 2.

Secrétaire de la Rédaction :
J. T. R. LORANGER

Nos Colaborateurs.

Montréal :
H. C. ST-PIERRE, C. R.,
Hon. P. E. LEBLANC, C. R.,
LOMER GOUIN, M. P. P.,
J. CRANKSHAW,
H. J. CLORAN.

Québec : J. A. LANE.
Trois-Rivières : J. A. TESSIER.
Sherbrooke : J. E. GENEST.
Joliette : F. O. DUGAS.
Ste-Scholastique : J. B. LEDUC.
Beauharnois : J. G. LAURENDEAU.
St-Hyacinthe : A. M. BEAUPARLANT.
Sorel : A. A. BRUNEAU, M. P.
Arthabaska : J. S. DOUCET.

AVIS.

Malgré le soin apporté à la correction de nos listes d'expédition, il a pu s'y glisser quelque erreur; les abonnés qui ne recevront pas notre journal régulièrement sont priés de nous en informer sans délai.

MERCI, CONFRÈRES

"L'Echo des Tribunaux" a été bien accueilli dans le monde du journalisme. Si sa naissance n'a pas suscité une explosion d'enthousiasme délirant, elle n'a pas non plus provoqué de récriminations injustes. Nous publions ci-dessous l'appréciation des confrères et les entrefilets dans lesquels ils annoncent l'apparition de notre publication.

La "Minerve" dit :

"L'Echo des Tribunaux" tel est le titre d'un nouveau journal publié ici et qui doit paraître chaque semaine. Il diffère totalement des revues légales que nous connaissons, car, à la partie technique, aux matières strictement officielles, il joint l'article de rédaction sur des sujets intéressant la profession, l'anecdote qui se rapporte à la profession, le rapport bref et lumineux des jugements dont se compose la jurisprudence courante."
"Cette revue a fort jolie mine. "L'Echo" est bien imprimé sur bon papier et tout indique qu'il aura longue vie, ce que nous lui souhaitons."

La "Presse" n'est pas moins aimable :

"Nous recevons le premier numéro du journal : "L'Echo des Tribunaux". Comme son nom l'indique, c'est une publication destinée à la jurisprudence et aux nouvelles judiciaires.

"Il n'y a pas à craindre que cette publication ne soit utile à la profession qu'elle concerne tout spécialement. Et elle pourra rendre service au public, par les renseignements légaux qu'elle promet."

"Dans cette voie, "L'Echo des Tribunaux" a une très belle mission.

La "Patrie" a salué notre apparition par de bienveillantes paroles et des souhaits de longévité.

Sous le titre : "A new publication", le "Star" dit :

"L'Echo des Tribunaux", is the name of a bright new publication which is published in this city, and the first number of which has appeared. It is devoted exclusively to legal news and is most creditable. Among the collaborators are Messrs. H. C. St-Pierre, Q.C.; P. E. Leblanc, Q.C.; L. Guoin, M.L.A.; J. Crankshaw and H. J. Cloran, with others in the different judicial districts of the province. It intends publishing the judgments of the Courts in the language in which they are rendered."

Après avoir annoncé la publication de notre premier numéro, le "Herald" dit quel est notre programme, et cite les noms de nos collaborateurs.

Le "Witness" expose ainsi notre programme :

"The object of this publication is to mingle with technical reports of legal proceedings matters of general interest to the profession. Correspondents in the different districts will send contributions to the board of management, and it is the intention of the promoters to make of their paper a thorough representative organ of the Bar."

A tous ces bons souhaits, "L'Echo" entend répondre en remplissant fidèlement son programme. Il désire mériter l'encouragement et l'approbation du public qui ne lui ménage pas ses sympathies.

SOMMAIRE

Merci, confrères — Capharnaüm législatif — Carnet — Correspondances — Les délais — Jurisprudence — Ouverture des cours civiles — Sentence de mort de Jésus-Christ — Avis de faillite — Ventes par le shérif — Demandes en séparation — La peine de mort — Une attaque injuste — Causes célèbres : Dame Lafarge, suite.